

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉFAI – 010710 – AMR 23/111/01 Action complémentaire sur l'AU 221/01 (AMR 2

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE

Défenseurs des droits humains :

Pablo Javier Arenales José Guillermo Larios Yaneth Rubio Rodríguez (f)

Nouveaux noms :

Diana Marcela Gallego et ses proches Diana Garcia

les autres membres de la *Corporación para la Defensa y Promoción de los Derechos Humanos* (REINICIAR, Corporation pour la défense et la promotion des droits humains)

Londres, le 2 novembre 2001

Yaneth Rubio Rodríguez, membre du *Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (CREDHOS, Comité régional de défense des droits humains), a fui la Colombie le 13 octobre, craignant pour sa vie. Elle était constamment menacée de mort par des paramilitaires. Deux militantes d'une autre organisation de défense des droits fondamentaux pour laquelle elle travaillait, la *Corporación para la Defensa y Promoción de los Derechos Humanos* (REINICIAR, Corporation pour la défense et la promotion des droits humains), ont reçu des menaces, et Amnesty International craint que ces deux femmes ne soient en grand danger.

Diana Marcela Gallego est avocate et membre de la REINICIAR. Le 6 septembre, un homme l'aurait agrippée dans la rue et lui aurait dit : « *Tu devrais te méfier, salope de guerrillera.* »

Un peu plus tard dans la journée, Diana Marcela Gallego est rentrée chez elle en compagnie de son mari Luis Alberto Matta, également défenseur des droits humains, et de leur fils. Ils ont apparemment vu trois hommes au niveau du téléphone public situé à proximité du portail de leur résidence. Diana Marcela Gallego est entrée dans un magasin non loin de là, et l'un des hommes aurait sorti un pistolet, l'aurait armé et tendu à l'un de ses compagnons. Luis Alberto Matta et son épouse ont réussi à rejoindre leur résidence sains et saufs et ont signalé l'incident au gardien, qui effectue régulièrement des rondes. Celui-ci leur aurait indiqué qu'il avait vu ces hommes utiliser ce téléphone au cours des jours précédents.

Diana Garcia, la porte-parole de la REINICIAR, aurait été suivie par deux hommes après avoir quitté les locaux de l'organisation le 16 octobre à 11 h 30. Le lendemain, ils l'ont de nouveau suivie, et alors qu'elle sortait d'une bibliothèque, l'un d'eux l'aurait saisie par le bras et lui aurait dit : « *Tu devrais te méfier, salope de guerrillera. Arrête de faire ce que tu fais, sinon, ce qui va se passer, c'est que nous allons tous vous tuer.* » L'autre homme aurait mis la main dans sa veste, comme pour y prendre une arme. Le 24 octobre, Diana Garcia aurait été de nouveau suivie par deux hommes à moto.

Yaneth Rubio Rodríguez a été contrainte de fuir le pays. Elle avait été menacée par le *Grupo de Limpieza – AUC*, le Groupe de « *nettoyage social* » des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie). Elle était constamment en butte à des actes d'intimidation : on la menaçait par téléphone, on suivait ses déplacements, on la menaçait de mort en lui envoyant des cartes de condoléances pour ses propres funérailles. Yaneth Rubio Rodríguez avait déjà dû quitter Barrancabermeja pour Bogotá après avoir été menacée par des groupes paramilitaires opérant avec le soutien de l'armée. Amnesty International est toujours vivement préoccupée par la sécurité des défenseurs des droits humains qui travaillent pour le CREDHOS à Barrancabermeja. L'organisation n'a pas reçu de nouvelles informations sur Pablo Javier Arenales et José Guillermo Larios.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / lettre express / lettre par avion (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Diana Marcela Gallego et de Diana Garcia, deux militantes de la *Corporación para la Defensa y Promoción de los Derechos Humanos* (REINICIAR, Corporation pour la défense et la promotion des droits humains) qui ont reçu des menaces de mort ;

– demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sur ces menaces et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;

– exhortez les autorités colombiennes à prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer la protection de Diana Marcela Gallego et de Diana Garcia ;

– appelez le gouvernement colombien à mettre pleinement en œuvre les dispositions de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998 ;

– demandez instamment au gouvernement, comme il s'y est engagé, de faire respecter les droits humains en prenant immédiatement des mesures pour combattre les groupes paramilitaires présents à Barrancabermeja, qui continuent à opérer en toute impunité ;

– exhortez le gouvernement colombien à se conformer aux recommandations formulées par les Nations unies et par d'autres organisations intergouvernementales.

APPELS À :

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire]:

Dr. Luis Camilo Osorio
Fiscal General de la Nación
Fiscalía General de la Nación
Diagonal 22B 52-01 (Ciudad Salute)
Santafé de Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 570 2000

Formule d'appel : *Estimado Dr.*, / Monsieur,

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 286 7434 / 562 9300 / 566 2071

Formule d'appel : *Excmo Sr. Presidente*, / Monsieur le Président
de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Sr. Armando Estrada Villa
Ministro del Interior
Ministerio del Interior, Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 562 5298 / 562 9890

Formule d'appel : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

REINICIAR, Corporation pour la défense et la promotion des droits humains :

Corporación para la Defensa y Promoción de los Derechos Humanos (REINICIAR)

AA 16284

Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 14 DÉCEMBRE 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : www.efai.org